

Zoom sur ...

... le rapport annuel de la Commission bancaire de l'UEMOA

❖ **Le secteur bancaire régional (UEMOA) poursuit son essor**

A fin 2017, il comptait 144 entités (+8 unités par rapport à 2016), dont 126 banques et 18 établissements financiers. Le total bilan du secteur a progressé de 9,1% en 2017 en glissement annuel (g.a.) pour atteindre 54,2 Mds EUR, soit plus du double de son niveau de 2010.

La bancarisation, au sens strict, progresse (16,1% en moyenne) mais est encore faible, variant de 6,3% au Niger à 22,8% au Togo. Le *mobile banking* se développe plus rapidement, une personne sur quatre utilisant ce service dans la zone, notamment en Côte d'Ivoire.

La quasi-totalité des pays de la zone participent au dynamisme de l'activité bancaire. La Côte d'Ivoire détenait à fin 2017, 31,2% des actifs consolidés du système avec ses 30 établissements. Elle est suivie du Sénégal (19,1%, 27 établissements) et du Burkina Faso (14,7%, 17 établissements). La Guinée-Bissau a le secteur bancaire le moins développé avec cinq banques et une part de marché (PdM) de moins d'1% en termes d'actifs.

❖ **Le paysage bancaire régional est dominé par 12 groupes bancaires**

Ceux-ci contrôlent au total 77 établissements en activité et détiennent 79% des actifs du secteur, 74% des guichets, 78,6% des comptes clients et 89,2% du résultat net global. Les trois 1^{ers} groupes sont : Ecobank (Togo, 8 filiales, 14% de part de marché) ; Bank of Africa, filiale de la BMCE (Maroc, 8 filiales, 10,8%) et la Société générale (France, 5 filiales, 9,8%).

❖ **Les emplois sont dominés par les crédits (62%) et les titres de placement (25,3%).**

Les crédits ont progressé de 12,4% pour atteindre 29 Mds EUR fin 2017. Cette croissance s'inscrit dans la dynamique de ces cinq dernières années (+69% entre 2013 et 2017).

La structure des crédits se modifie au fil des années, avec une diminution progressive de la part des encours de court terme au profit de ceux de moyen et long termes.

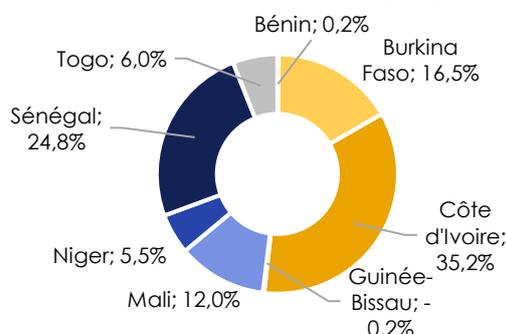
Concernant les placements dans les titres publics, ils ont progressé de 5,8% en g.a pour s'établir à 11,8 Mds EUR. Cette croissance n'est pas négligeable mais est nettement en deçà de celle de ces dernières années (+26 en 2016 et 2015 et 34% en 2014). Cela traduit les effets du resserrement de la politique monétaire fin 2016.

Le développement de l'activité bancaire s'est accompagné d'une augmentation des créances en souffrance qui ont atteint 4 Mds EUR en 2017, soit une hausse de 46,6% en g.a. Le taux brut moyen de dégradation du portefeuille a ainsi atteint 12,9% de l'encours de prêts. Par ailleurs, le ratio moyen de solvabilité (couverture des risques par les fonds propres) est en baisse depuis 2012, passant de 12,8% à 11,7% en 2017, niveau qui reste tout de même au-dessus de la norme fixée à 8%.

❖ **En dépit de ses faiblesses, le secteur demeure globalement très rentable, sur fond de quelques disparités entre pays.**

Le Produit net bancaire (PNB) a atteint 2,8 Mds EUR en 2017, soit une hausse de 10,8% en g.a. Il est essentiellement généré par les produits nets des opérations avec la clientèle (70%) et sur titres (26,5%). Le résultat net a enregistré une augmentation de 29,3% en g.a. pour atteindre environ 686 M EUR.

Répartition du résultat net par pays



CEDEAO: la BAfD signe un accord de 20 M EUR pour le corridor routier Abidjan-Lagos

Un accord de financement de 20 M EUR a été signé pour réaliser une étude de faisabilité de la construction d'un axe routier entre Abidjan et Lagos, afin de définir les contours techniques et financiers du projet. Le financement est composé d'un financement de la Banque africaine de développement (BAfD) pour 11 M EUR et d'un don de la Commission européenne de 9 M EUR. Le corridor traversera cinq pays de la région, dont la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin, le Togo et le Nigéria, desservira les ports maritimes locaux où transitent environ 90% des exportations et 60% des importations de la sous-région. Pour mémoire, les présidents de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigéria avaient signé un traité portant sur la construction de cette route en mars 2014.

5^{ème} sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G5 Sahel

La 5^{ème} Conférence des Chefs d'État du G5 Sahel s'est tenu le 5 février 2019 à Ouagadougou. Le sommet de Ouagadougou – consacré à la fixation des grandes orientations et les options stratégiques de l'organisation – faisait suite à celui de Bamako (Mali, 2017) et de Niamey (Niger, 2018). Les partenaires techniques et financiers ont réaffirmé leurs engagements et volonté de soutenir la lutte contre le terrorisme notamment, l'Alliance Sahel, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), l'Union Africaine, l'ONU et le Japon a fait l'annonce d'un appui financier de 23 M USD au profit du G5 Sahel et de 2,7 M USD au compte du Burkina Faso. A l'issue des travaux, le Président nigérien, président en exercice du G5 Sahel, a passé le témoin à son homologue burkinabè Roch Marc Christian Kaboré.

Inauguration du Centre Africain pour le climat et le développement durable

Lancé par l'Italie, la FAO et le PNUD, le Centre africain pour le climat et le développement durable, a été inauguré à Rome le 28 janvier. Répondant à la nécessité, soulignée par le G7, de créer un centre pour la promotion du développement durable via le climat, l'agriculture intelligente, l'accès à l'eau, l'énergie renouvelable et l'égalité des sexes. Facilitant la coordination, il identifie les initiatives améliorant la communication, l'appui aux populations vulnérables, l'accès aux fonds internationaux et privés. Soutenu par un fonds fiduciaire italien, son premier chantier sera le Sahel où les actions doivent être intensifiées pour atteindre les objectifs de développement durable et Faim Zéro d'ici 2030.

BENIN

Nomination d'un administrateur provisoire à la Chambre de commerce et d'industrie béninoise

Alain Hinkatin a été nommé administrateur provisoire de la CCIB (Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin) sur proposition du ministre de l'industrie et du commerce (CDM 23/01/2019), à la suite de l'expiration des mandats d'une équipe technique qui était chargée depuis juillet 2018 des travaux de réforme statutaire de la chambre de commerce. L'administrateur provisoire et sa nouvelle équipe se chargera de finaliser cette réforme qui aboutira à une meilleure performance de la structure.

Financements de la BAfD pour le tronçon routier Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara

Deux conventions de prêts ont été signées entre l'Etat béninois et la BAfD le 21 janvier 2019. Il s'agit, pour la BAfD, d'apporter son soutien financier aux côtés de l'UE, de la BOAD et du Bénin (aucune décomposition du financement par bailleur n'est connue) pour le projet de construction du tronçon routier Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara long de 212 km qui nécessite un investissement total de 128 Mds FCFA (195 M EUR). Ce projet participera notamment au désenclavement des départements de l'Atacora et de la Donga.

BURKINA FASO

Une nouvelle brasserie au Burkina Faso

Le groupe indien LIBS vient de démarrer la commercialisation de ses produits après avoir investi quelques 11 Mds FCFA (17 M EUR) dans une brasserie d'une capacité de 430 000 hl/an à Gampela, en banlieue Est de Ouagadougou. Vendue à 700 FCFA l'unité, la nouvelle marque « Marina » vient ainsi concurrencer le groupe français Castel qui produit à travers sa filiale Brakina quelques 4 millions de bouteilles par jour. De son côté, l'industriel français annonce poursuivre ses investissements au rythme de 20 Mds FCFA/an (30 M EUR) pour la mise à niveau de ses équipements et l'accroissement de sa capacité de production. Le marché burkinabè suscite décidément la convoitise des groupes internationaux. Ainsi, un consortium formé par CFAO-Heineken pourrait également faire son apparition avec la reprise de la société Brasserie du Faso (Brafaso), à l'arrêt depuis 2008.

La Société générale Burkina Faso ouvre une « Maison de la PME »

La [Société Générale Burkina Faso \(SGBF\)](#) a procédé, le 31 janvier 2019 à Ouagadougou, à l'inauguration d'une maison pour l'accompagnement et le financement des PME dénommée "La Maison de la PME". Cette structure est spécialisée dans l'approche suivi-conseil-financement pour tout type de PME opérant au Burkina Faso. Le directeur général de la SGBF, Harold Coffi, a annoncé la mise à la disposition des PME d'une enveloppe de 150 Mds FCFA (225 M EUR) pour les cinq années à venir. Parmi les partenaires de cette initiative, on peut notamment citer : ACEP Burkina, l'AFD, la Banque ouest africaine de développement (BOAD), Baobab Burkina, BPI France, Proparco, Sinergi Burkina (I&P), la Maison de l'Entreprise (MDE) et l'Agence de Financement et de Promotion des PME (AFP-PME).

CAP-VERT

Plan de mobilité électrique : objectif de 100% de véhicules électriques d'ici 2050

Le ministre de l'Energie a annoncé l'objectif d'atteindre 100% de véhicules électriques en circulation d'ici 2050. Le plan de mobilité électrique du gouvernement devrait être présenté prochainement et comprendra notamment une exonération de taxe douanière pour les importateurs de véhicules électriques. Selon ce plan, le Cap-Vert envisage de construire un parc éolien de 10 MW sur l'île de Santiago et de 5 MW d'énergie solaire sur l'île de Boavista. L'objectif du gouvernement est de dépasser les 50% d'énergie renouvelable dans le mix électrique d'ici 2030.

COTE D'IVOIRE

Adoption du nouveau Code Forestier

Le projet de loi du [nouveau code forestier visant à la préservation, la réhabilitation et l'extension des forêts en Côte d'Ivoire a été adopté en conseil des Ministres le 30 janvier](#). Il introduit l'observation indépendante, l'agroforesterie, la concession forestière et l'ordre public écologique. Il opère une classification simplifiée des forêts sur le régime de propriété clarifiant la gestion du domaine forestier national. Il suppose la prise en compte de l'ensemble des activités rurales des fonctions d'intérêt général des écosystèmes forestiers et l'investissement privé. Le contexte est alarmant : le taux de couverture forestière est passé de 24% à 11% en 25 ans avec un taux de déforestation de 4% par an dans les forêts classées.

Le portefeuille de la BAfD atteint 1,8 Md USD

Ces trois dernières années, les engagements de la BAfD en faveur de la Côte d'Ivoire ont enregistré une hausse de 280% entre 2015 et 2018, pour atteindre 1,8 Md USD, a indiqué le président de cette institution lors du déjeuner qu'il a offert, le 5 février 2019, aux membres du corps diplomatique accrédités en Côte d'Ivoire. Au nombre des projets majeurs financés par la BAfD, il a cité entre autres le 4^{ème} pont d'Abidjan, l'autoroute de contournement d'Abidjan (le périphérique Y4), le soutien à la réforme de la gouvernance du secteur cacao ou encore l'octroi de 110 M USD à Air Côte d'Ivoire pour l'acquisition de nouveaux appareils. Pour mémoire, la BAfD est revenu à son

siège statutaire d'Abidjan depuis septembre 2014, après avoir passé 11 ans à son siège temporaire de Tunis.

Reprise du programme VOC le 15 février 2019

[Après avoir été suspendu le 12 octobre 2018 au bout de 3 mois d'activité, le programme de Vérification de la conformité \(VOC\) reprendra le 15 février 2019 pour une nouvelle phase pilote de 3 mois jusqu'au 15 mai 2019.](#) 4 entreprises prestataires ont été mandatées par la Côte d'Ivoire pour effectuer la VOC : Bureau Veritas, COTECNA, INTERTEK et Société générale de surveillance (SGS). Pour les produits soumis au programme, le seuil de qualification (valeur FOB) est de 1 M FCFA. Pour cette nouvelle phase pilote, les autorités ivoiriennes font preuves de plus de souplesse sur les exigences documentaires (3 documents exigés, tests de laboratoires certifiés acceptés). Le coût du contrôle sera réduit et la liste des produits soumis au VOC a diminuée (950 lignes supprimées). Des délais ont été mis en place : i) 48h ouvrables maximum pour confirmer à l'exportateur que le dossier est complet et ii) 5 jours ouvrables à partir de la confirmation de réception d'un dossier complet, pour effectuer le contrôle de conformité. Les envois express sont exemptés du VOC durant la phase pilote. Vous trouverez l'ensemble de ces informations détaillées sur le site du [ministère du commerce ivoirien](#).

Augmentation des frais de transferts d'argent par téléphone mobile

L'Union nationale des télécommunications (UNETEL), organisation en charge de la défense des intérêts des opérateurs, a indiqué que les tarifs de transfert d'argent par téléphone mobile en Côte d'Ivoire ont augmenté de 7,2%. L'organisation explique que les opérateurs ont appliqué une « hausse proportionnelle » en raison des nouvelles taxes exigibles depuis janvier 2019 et instaurées par l'article 14 de l'annexe fiscale. En 2018, cette taxe sur le « mobile money » avait été introduite, puis retirée, sous la pression de la population.

Prospection du groupe Renault en Côte d'Ivoire

Dans le cadre d'une mission de prospection du marché automobile ouest-africain, les dirigeants du groupe Renault, dont le vice-président Fabrice Cambolive, ont été reçus par le Premier ministre ivoirien le 31 janvier 2019. Celui-ci leur a assuré de l'intérêt de l'Etat ivoirien. Les discussions devraient se poursuivre et pourraient aboutir à l'installation d'une unité d'assemblage en Côte d'Ivoire. En 2018, Renault a vendu 1000 véhicules en Côte d'Ivoire.

Chute du prix garanti du cajou en Côte d'Ivoire

La campagne 2019 du cajou commençant le 15 février, [le conseil des Ministres a annoncé le prix plancher obligatoire à 375 FCFA/kg \(0,57 EUR\) contre 500 FCFA \(0,76 EUR\) l'an dernier](#) soit une chute de 25%. Cela s'ajoute à une chute de 20% du revenu des producteurs en 2018 par rapport à 2017, 404 Mds FCFA (614 M EUR) contre 509 Mds FCFA (773,7 M EUR). L'augmentation de 6,7% des volumes, atteignant 761 317 t, n'a pas suffi à la compenser. La conjoncture internationale marquée par des difficultés de commercialisation est mise en cause. Cependant, la transformation en Côte d'Ivoire progresse. A titre de comparaison, le prix minimum garanti du cacao y est de 750 FCFA (1,14 EUR) et de 700 FCFA (1,07 EUR) pour le café.

GAMBIE

Subvention de 66 M USD de la CEDEAO pour un projet régional d'accès à l'électricité

Le projet vise à augmenter l'accès à l'électricité dans les zones périurbaines et rurales situées dans un périmètre de 100 km autour des postes de transformation de Soma et Brikama dans le cadre du projet d'interconnexion électrique qui reliera les pays membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG). Cette aide vient en complément des programmes mis en place notamment par la Banque mondiale et l'Union européenne au profit du secteur énergétique de la Gambie.

Création de la Mission d'appui à la moralisation des ressources internes (MAMRI)

Cet organe a été créé par décret le 2 février 2019. Placé sous la tutelle du Premier ministre, cette structure a pour mission d'accroître la mobilisation des ressources internes et d'accompagner la modernisation des administrations fiscales et autres régies financières de l'Etat. Son objectif est d'atteindre un niveau de mobilisation des ressources internes d'au moins 20 % du PIB conformément aux recommandations de la conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement, contre seulement 13,5% du PIB actuellement.

Création d'un guichet unique pour le commerce extérieur

La Guinée et la société Webb Fontaine ont signé le 6 février 2019, une convention de concession pour la mise en place, l'exploitation et la gestion du guichet unique du commerce extérieur. L'installation de ce guichet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du système économique et la lutte contre la corruption dans la fiscalité mais aussi pour la stabilité de l'économie. Placé sous l'autorité du ministère du Budget, ce guichet est présenté comme une facilité devant permettre aux parties impliquées dans le commerce extérieur et le transport, de disposer les informations et les documentations formalisées auprès d'un point d'entrée unique afin d'y remplir toutes les formalités officielles liées à l'importation, l'exportation et le transit.

Extension de 15 ans du permis d'exploitation minière de Nordgold sur la mine Lefa

Les autorités guinéennes viennent de prolonger de 15 ans, à compter du 21 mars 2019, la durée de validité du permis d'exploitation minière de la compagnie britannique Nordgold sur le projet aurifère Lefa. La société compte investir plus de 360 M USD dans le développement de Lefa au cours des prochaines années. Depuis l'acquisition de cette mine en 2010, Nordgold a déjà investi 1 Md USD en Guinée, tant pour les infrastructures inhérentes à son activité minière que pour sa contribution à plusieurs programmes à caractère social (électrification, lutte contre Ebola...). Pour mémoire, la mine Lefa se trouve à 700 km au nord-est de Conakry. La production commerciale a commencé en 2008 avant que Nordgold n'acquière le projet en juillet 2010. La mine a produit 208 800 onces d'or en 2017, en hausse de 7% en glissement annuel. L'exploitation de la bauxite/alumine et l'or constitue près de 80% des exportations du pays (dont 50% pour la bauxite et 30% pour l'or).

Promulgation de trois conventions minières signées entre SMB et le gouvernement guinéen

Le décret présidentiel annonçant la promulgation de ces trois conventions minières a été publié le 4 février 2019 et porte sur la ratification : (i) de la convention concernant la concession pour l'exploitation de gisement de bauxite en Guinée, (ii) de la convention minière de Santou 2 et de Koba, et enfin, (iii) la ratification de la convention minière portant construction d'une raffinerie d'alumine en Guinée. Pour mémoire, toutes ces trois conventions avaient été signées le 26 novembre 2018 entre les deux parties, avant d'être adoptées par le Parlement le 24 décembre dernier. Pour rappel, le consortium SMB-Winning, créé en 2014, regroupe quatre entités : Winning Shipping (Singapour), UMS (France), Shandong Weiqiao (Chine) et l'Etat guinéen. SMB a produit en 2018, 19,6 M T de bauxite, sur une production totale de 35,5 M T enregistrée par le pays.

MALI

La banque nigériane UBA ouvre une filiale à Bamako

[Le groupe United Bank of Africa \(UBA\) vient officiellement de lancer les activités de sa filiale de Bamako, en présence du Chef d'Etat et du Premier ministre maliens.](#) Conscient du faible taux de bancarisation au Mali (13,6%), le nouvel acteur bancaire compte développer ses activités en s'appuyant sur les services numériques. Il a dans cette optique signé le 5 février dernier une convention avec la Poste malienne portant sur la commercialisation et le rechargement de 100 000 cartes bancaires. Avec cette implantation, UBA, qui est déjà présent dans 20 pays du continent,

ainsi qu'au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France, confirme son ambition de renforcer de renforcer sa présence en Afrique subsaharienne. Pour mémoire, le secteur bancaire malien comptait à fin 2017, 13 banques et trois établissements financiers à caractère bancaire. Le total bilan du secteur avait atteint 4 462 Mds FCFA (6,8 Mds EUR), soit 12,7% des actifs consolidés de l'UEMOA.

MAURITANIE

Energie: un projet électrique pour relier Nouakchott à Nouadhibou

Les travaux du projet d'électrification qui doit relier les villes de Nouakchott et Nouadhibou, pour un coût total de 125 M USD, ont débuté. Le financement est apporté par le Fonds saoudien pour le développement. Le projet comprend deux phases : i) une ligne de transport de l'électricité reliant les deux villes, dont la société indienne KALPA TARU est attributaire, pour un montant de 110 M USD et, ii) la construction de centrales par la société chinoise CAMCE pour un montant de 14,6 M USD et 10 M MRU.

Développement : atelier de concertation autour de la revue nationale volontaire des ODD

La Mauritanie a entamé, avec l'appui du PNUD et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (CEA), le processus volontaire d'examen-pays des ODD 2019. Un agenda national d'appropriation des ODD a été adopté, qui aboutira à l'élaboration du rapport national de priorisation des cibles ODD, dont les résultats serviront à alimenter les réflexions sur l'actualisation du cadre de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) et son adéquation aux objectifs de Développement Durable 2016-2030. Le rapport issu de cette revue sera présenté aux Nations unies en juillet prochain.

NIGER

Le ministre des Finances du Niger remplacé par un ancien cadre de la BCEAO

Hassoumi Massaoudou, ministre des Finances depuis octobre 2016, a été renvoyé du gouvernement le 31 janvier dernier, sans attendre le congrès d'investiture de son parti, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS). Pour lui succéder au poste de ministre des Finances, le président nigérien a nommé Mahamadou Diop, ancien vice-gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont la dernière fonction au sein de l'institution était celle de vice-gouverneur.

La Banque mondiale débloque 30 M USD pour un projet d'emploi des jeunes

Les autorités nigériennes ont lancé, le 29 janvier 2019, le Projet emploi des jeunes et inclusion productive (PEJIP). Financé par la Banque mondiale à hauteur de 30 M USD (26 M EUR), ce projet vise l'insertion professionnelle de 40 000 jeunes de 15 à 25 ans. 30 000 jeunes parmi les bénéficiaires seront sélectionnés dans les communes les plus pauvres tandis que les 10 000 restants seront issus des communes présentant un risque d'insécurité. Le projet devra aider le Niger à améliorer la qualité des emplois jeunes, à contribuer à la diversification des emplois et à accroître la productivité. Le PEJIP se décline en trois axes majeurs : i) inclusion productive des jeunes en milieu rural, ii) insertion des jeunes dans des activités sélectionnées en milieu urbain et semi-urbain et iii) appui institutionnel et gestion de projet.

Le minier GoviEx Uranium étudie l'option d'une centrale solaire pour alimenter ses opérations

Au Niger, le minier canadien GoviEx Uranium a signé un mémorandum d'entente avec le Windiga Energy afin d'évaluer la faisabilité de construction d'une centrale solaire hybride pour le projet d'uranium de Madaouela. La centrale combinerait des panneaux solaires et des générateurs diesels et devrait avoir une capacité d'au moins 20 MW. Des résultats concluants donneront lieu à la négociation d'un accord de rachat d'électricité avec une priorité de fourniture à la mine pour une durée de 21 ans. La centrale permettrait d'éviter l'émission de 20 000 tonnes de CO2 par an, ainsi que des économies de l'ordre de 25% par rapport aux dépenses effectuées par la mine pour fonctionner grâce aux centrales à charbon.

Installations de compteurs d'eau prépayés et connectés par la startup française Citytaps

La startup française CityTaps a annoncé qu'elle allait installer 1 325 compteurs d'eau dans la région de Niamey, en partenariat avec la Société d'exploitation des eaux du Niger (SEEN, filiale du groupe Veolia). Ces compteurs seront gérés par micro-paiements, réalisés à l'avance via Internet. L'utilisateur paiera pour un service d'eau courante à domicile au fur et à mesure de sa consommation, à n'importe quel moment et pour n'importe quel montant. Ce paiement s'effectue à l'avance, sur un mobile et via l'opérateur Orange. Les 1 325 compteurs du projet-pilote devraient profiter à environ 13 000 personnes. L'entreprise a signé un contrat avec la multinationale Veolia pour déployer ce système à grande échelle : la SEEN vient ainsi de commander 15 000 compteurs pour 2019, qui devraient bénéficier à 135 000 personnes.

SENEGAL

Aviation: réception du premier Airbus de la nouvelle compagnie nationale Air Sénégal

Le Président Macky Sall a réceptionné le 31 janvier « Casamance », l'un des deux Airbus 330-900 Néo de la compagnie Air Sénégal. Il s'agit du premier A330-900 Neo sur le continent africain. L'arrivée du deuxième appareil, baptisé « Sine-Saloum », est prévue pour l'été 2019. Outre l'investissement initial de 60 M EUR, les deux A330 représentent un engagement financier de près de 300 M USD au prix catalogue, soit vingt fois le chiffre d'affaires actuel d'Air Sénégal (34 M EUR). Grâce à ses deux gros-porteurs, la compagnie indique vouloir multiplier par cinq son chiffre d'affaires d'ici 12 à 15 mois et pouvoir atteindre l'équilibre en 2022.

Air Sénégal a inauguré sa première ligne long-courrier gros porteur entre Paris et Dakar

Depuis le 1^{er} février, la jeune compagnie régionale africaine, qui n'opérait jusqu'alors qu'avec deux ATR et des A319 sur des liaisons interafricaines, propose un aller-retour quotidien entre Roissy-CDG et Dakar, aux côtés d'Air France. D'autres lignes long-courrier au départ de Dakar devraient suivre. Air Sénégal entend appuyer son développement sur le trafic très dynamique entre la France et le Sénégal, dans le cadre du traité aérien entre la France et le Sénégal, qui prévoit un partage des droits de trafic entre Air France et Air Sénégal. L'arrivée d'Air Sénégal sur Paris-Dakar a pour conséquence le retrait de Corsair, qui exploitait les droits de trafic du Sénégal en l'absence de compagnie nationale sénégalaise.

TOGO

Le fonds koweïtien pour le développement octroie 12 Mds FCFA dans le secteur de l'eau

L'Etat togolais est attributaire d'un prêt de 12 Mds FCFA (18,2 M EUR) de la part du KFAED (fonds koweïtien pour le développement économique arabe) dans le cadre de la réalisation du projet d'approvisionnement en eau potable de la ville de Kara et de ses environs (3^{ème} ville la plus peuplée du Togo, située à 400 km de la capitale). Le projet permettra de mobiliser 10 000 m³ d'eau potable supplémentaires par jour à partir des sources de Sara à Bafilo, ce qui porterait la capacité totale de production journalière à 17 500 m³ et le taux de desserte à 80% (contre 47% actuellement).

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Indicateurs Pays	Bénin	BF	CV	RCI	Gambie	Guinée	GB	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA	ASS
Population (M hab.)	11,4	19,5	0,5	25,6	2,2	13,3	1,7	19,5	4,0	19,3	16,3	8,0	121,3	992,6
Macroéconomie														
PIB (Mds\$)	10,5	14,3	2,0	45,9	2	11,5	1,5	17	5,2	9,5	24,2	5,3	128,6	1 645,3
PIB / Hab (\$)	923	734	3 622	1 791	740	865	852	892	1 310	489	1 485	668	1 060	1 658
Croissance PIB réel (%)	6,0	5,9	4,3	7,4	5,4	5,8	4,5	5,1	2,5	5,3	7,0	4,7	6,4	3,1
Inflation (%)	2,3	2,0	1,0	1,7	6,2	8,2	2,0	2,5	3,8	3,9	0,4	0,4	1,8	8,6
Finances Publiques														
Déficit public (%PIB)	-4,7	-5,0	-3,1	-3,8	-2,5	-2,2	-2,6	-3,3	0,2	-5,9	-3,5	-3,2	-4,0	-4,2
Dettes publiques (%PIB)	56,8	41,2	130,0	48,8	82,8	40,4	55,3	36,9	96,5	46,3	50,4	75,7	48,3	48,5
Pression fiscale (%PIB)	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4	14,8	20,0	14,9	18,7	17,4	16,2	-
Risque Pays ¹	B	C	B	B	-	C	-	D	D	C	B	C	-	-
Echanges														
Balance commerciale 2018 (%PIB)	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8	-4,3	-9,4	-12,0	-12,8	-19,6	-	-
Exportations françaises vers ² (MUSD)	207	283	30	1 334	9	194	5	374	205	170	856	344	3 573	11 015
Importations françaises depuis (MUSD) ²	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	11	43	270	99	18	1380	8 069
Balance courante (%PIB) 2018	-11	-9	-9	-5	-13	-21	-4	-7	-16	-16	-8	-9	-8	-3
Réserves de change (mois d'import) 2018	-	-	5	-	4	3	-	-	5	-	-	-	5	5
Aspects qualitatifs														
IDH (2018) ³	163	183	125	170	174	175	177	182	159	189	164	165	-	-
Doing Business (2019) ⁴	153	151	131	122	149	152	175	145	148	143	141	137	-	-
Environnement des affaires ⁵	C	C	C	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

¹ Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

² Trade Map-2017

³ PNUD - Classement sur 188 pays

⁴ Banque mondiale - Classement sur 190 pays

⁵ Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Équité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque